

n°56

SEPTEMBRE
2024

c'est ma ville



Le magazine de La Motte-Servolex



→ Sculpture réalisée par l'artiste motterain André Marastoni, accompagné du Maire et de l'équipe de l'école de musique.



DOSSIER

Chauffage urbain :
le réseau de chaleur arrive
à La Motte-Servolex

P. 4-5



L'EAU

Une gestion vertueuse
et exemplaire

P. 6



© Antonin Grenier

CULTURE

Spectacle vivant :
un partage d'émotions

P. 8



Les "Soirées de la villa", quatre concerts en plein air. Samedi 15 juin : groupe Noche Flamenca, un duo vibraphone jazz et guitare flamenco.



Fleurissement estival des jardinières en centre-ville.



C'est ma ville,

le magazine de La Motte-Servolex
Publication trimestrielle éditée
par la ville de La Motte-Servolex

Directeur de la publication :

Luc Berthoud,
maire de La Motte-Servolex

Rédactrice en chef :

Cécile Ronayette

Rédaction :

Cécile Ronayette, Ludivine Le Saux
service communication
04 79 65 17 84

communication@mairie-lamotteservolex.fr

Conception-réalisation :

Suhas Tupe

Distribution dans les boîtes

aux lettres de la ville :

Tonton Livraison et Filip'

Impression :

imprimerie Gonnet

Crédits photos :

ville de La Motte-Servolex,
Laure Fromentin.

Couverture :

Sculpture réalisée par l'artiste motterain
André Marastoni.

Tirage :

6 500 exemplaires

Dépôt légal :

septembre 2024

36 avenue Costa de Beauregard
BP 20043

73292 La Motte-Servolex cedex
www.mairie-lamotteservolex.fr



Ouverture de la saison culturelle avec la compagnie L'encordée et son spectacle de cirque aérien "Les Baudrières". Samedi 31 août.

Les 22 et 23 juin, le club de gymnastique Les Pervenches a organisé une compétition de haut niveau à La Motte-Servolex : le championnat national FSCF (Fédération sportive et culturelle de France) de gymnastique artistique féminine F2, jeunes et aînées.

Cent trente bénévoles ont assuré l'accueil d'environ mille cinq cents personnes au gymnase Pierre de Coubertin, à la halle des sports Didier Parpillon ainsi que sur les pelouses de la plaine sportive Raoul Villot avec la prestation de mille cent gymnastes.

Félicitations aux motteraines avec une deuxième place pour l'équipe jeunes et la cinquième place pour les aînées.



P.4-5

DOSSIER

Chauffage urbain : le réseau de chaleur arrive à La Motte-Servolex

P.6

L'EAU

Une gestion vertueuse et exemplaire

P.7

AGRICULTURE

Maraîchage communal : légumes bio et locaux

P.8

CULTURE

Spectacle vivant : un partage d'émotions

P.9

BUDGET CITOYEN

Votez pour votre projet préféré !

P.10

RÉTROSPECTIVE



P.11

À DÉCOUVRIR

P.12-13

TRAVAUX & AMÉNAGEMENTS

P.14

ACTUALITÉS

P.15

ÉTAT CIVIL & CONSEILS MUNICIPAUX

P.16

EN IMAGES

*Chère Madame,
Cher Monsieur,*

Notre priorité reste le développement harmonieux de La Motte-Servolex. Habitant ou de passage sur notre commune, chacun peut le constater, l'enjeu est bien de préserver l'équilibre entre croissance maîtrisée et adaptation de nos services et infrastructures municipales.

L'autre enjeu d'importance est le développement économique avec la présence sur notre territoire, d'une "pépite" rayonnant au niveau national, mais aussi international dans le domaine des réseaux numériques et des énergies renouvelables avec Savoie Technolac. Le projet d'extension sur la Zone d'Aménagement Concerté n° 3 a fait l'objet d'une enquête publique durant plusieurs semaines permettant à tous, mottersains ou non, associations et représentants du monde économique, de s'exprimer. Au terme des différentes procédures, nous nous félicitons de l'avis favorable apporté au projet par la commissaire enquêtrice qui, avec des réserves et recommandations que nous avons déjà fait nôtres, reconnaît l'intérêt général du projet. La ZAC III de Savoie Technolac s'étendra au total sur onze hectares consacrés à l'accueil de start-ups et d'entreprises nées sur le site et souhaitant se développer dans le domaine du solaire, de l'hydrogène ou de la maîtrise de nos consommations énergétiques. Nous souhaitons que les emplois ainsi créés par ces sociétés bénéficient avant tout à nos concitoyens, à notre territoire, à notre pays et soient utiles également à la préservation de la planète. La densification des actuelles ZAC I et II est fortement souhaitable, mais forcément limitée en raison des autorisations réglementaires, des aménagements hydrauliques et de la protection de la biodiversité.

Par ailleurs, l'éco hameau des Granges, situé à moins d'un kilomètre de la future ZAC III, permettra d'offrir un logement de proximité aux employés des entreprises de Savoie Technolac, optimisant par là même les déplacements domicile/ travail, responsables, au niveau national, de plus de 10 % des émissions de gaz à effet de serre.

Enfin, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, adopté en 2019, a confirmé la vocation de dix hectares dédiés à l'agriculture alors qu'ils étaient auparavant ouverts à l'urbanisation.



Visite de Michel Barnier, Premier Ministre, en Savoie le 12 septembre 2024. En novembre 2017, Michel Barnier remettait à Luc Berthoud l'insigne de chevalier de l'Ordre National du Mérite.



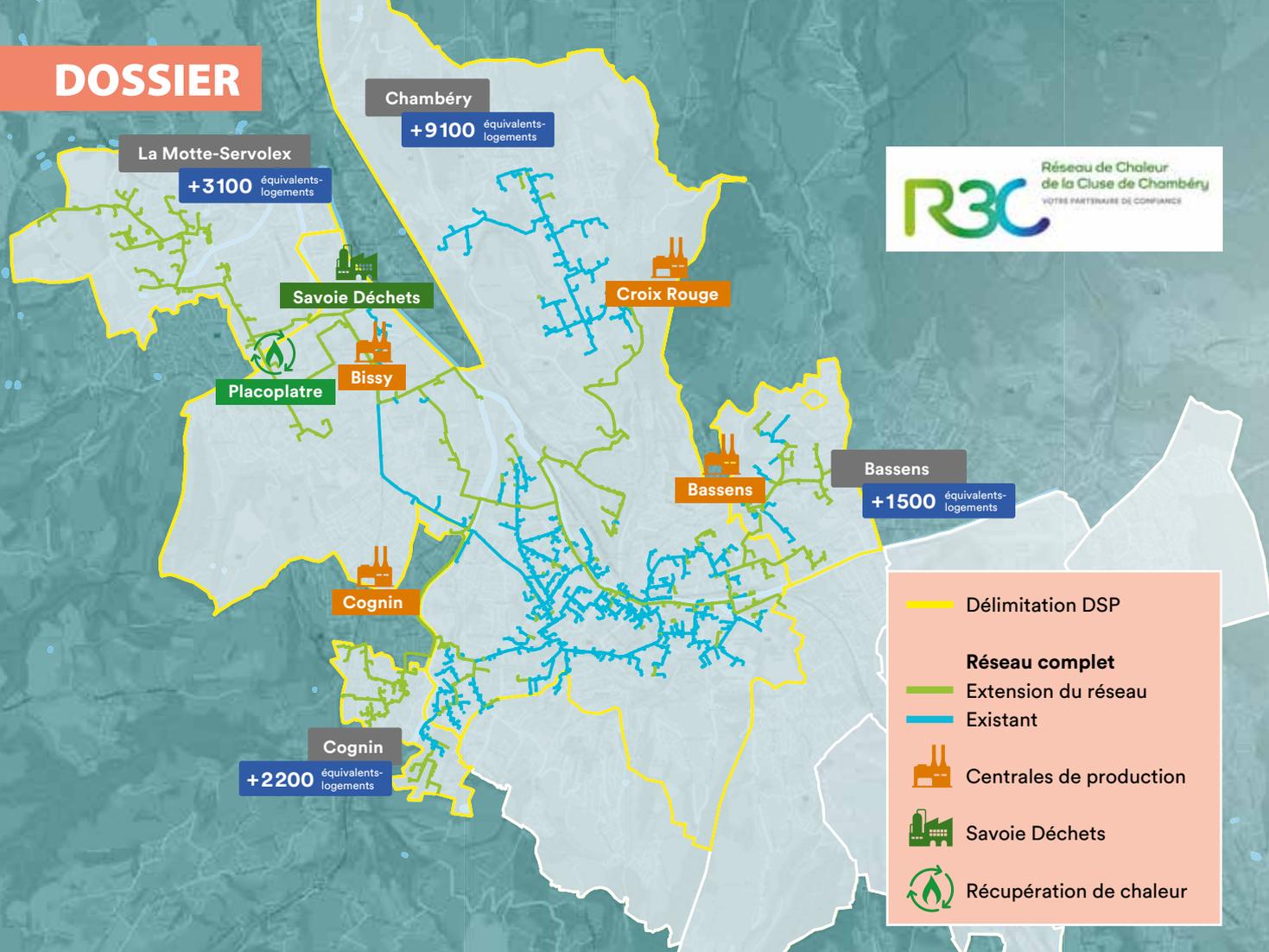
Inauguration de la ferme "références Tarine" à La Motte-Servolex en présence notamment de Fabrice Pannekoucke - Jeudi 16 mai 2024.

L'été a aussi été marqué sur notre commune, outre cette consultation, par le spectacle folklorique mettant à l'honneur le Brésil et la Chine et le cinéma en plein air au parc Henry Dunant. Le mois de septembre, lui, est synonyme de rentrée. Les écoliers, collégiens, lycéens et le personnel enseignant et communal ont repris le chemin des établissements scolaires à partir du 2 septembre et le monde associatif a présenté ses activités lors de la traditionnelle journée des associations le 7 septembre à la halle des Sports Didier Parpillon. À cette occasion, vous avez pu découvrir (ou re-découvrir) la richesse associative de La Motte-Servolex qui permet, par le sport, la solidarité ou la culture, de tisser un lien fort et indéfectible entre nous.

Enfin, je tiens à saluer Fabrice Pannekoucke, nouveau président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes élu le 5 septembre, quelques heures avant la nomination de Michel Barnier, ancien président du conseil général de la Savoie, comme Premier Ministre. En Savoie, nous connaissons particulièrement bien leur capacité de travail, le courage et la force de leur conviction. Je leur souhaite la meilleure réussite possible dans leur fonction !

bien cordialement,

Luc BERTHOUD
Maire de La Motte-Servolex
Conseiller départemental de la Savoie.



Chauffage urbain : le réseau de chaleur arrive à La Motte-Servolex

Le réseau de chauffage urbain de Chambéry est exploité depuis 1987 par la Société Chambérienne de Distribution de Chaleur dans le cadre d'un contrat de concession qui s'est achevé fin août. Anticipant cette situation, la ville a rejoint sa voisine Chambéry et deux autres nouvelles communes Cognin et Bassens pour adhérer au "groupement d'autorités concédantes" permettant l'extension du réseau existant. L'entreprise R3C (filiale de Dalkia) est lauréate de l'appel d'offres mutualisé par les quatre communes. C'est le début d'un projet ambitieux, d'une belle aventure collective, pour franchir encore une étape en matière de transition écologique.

Le principe du réseau

Le réseau de chaleur consiste à fournir de la chaleur de manière collective aux bâtiments pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire.

Ce système est destiné aux logements en immeubles, groupes scolaires, entreprises, gymnases, mais n'est pas adapté aux maisons individuelles.

La provenance de la chaleur

Cinq solutions stratégiques se basent sur le système déjà existant et seront développées pour capter et produire de la chaleur à destination des quatre communes partenaires :

- Optimisation de la chaleur issue de l'incinération des ordures ménagères par Savoie Déchets.
- Modernisation des chaufferies bois-énergie existantes à Bissy et Croix-Rouge.
- Construction d'une nouvelle chaufferie bois à Cognin.
- Récupération des buées industrielles de l'usine Placoplatre®.
- Stockage thermique pour les pics de consommation.

Transportée via des canalisations souterraines, la chaleur ainsi récupérée voyage vers des sous-stations intermédiaires, installées dans le bâtiment à chauffer (en remplacement d'une

chaudière), puis par des canalisations internes arrivant chez le bénéficiaire.

Histoire du réseau dans le bassin chambérien

Créé en 1949, le réseau de chaleur de Chambéry a été exploité dès 1987 via une concession confiée à la Société Chambérienne de Distribution de Chaleur, filiale d'ENGIE Solutions.

Ce service public de production et distribution de chaleur de la ville de Chambéry possède déjà cinquante-huit kilomètres de réseaux. Il est doté d'une mixité énergétique avec 70 % d'énergies renouvelables et de récupération. Il dessert en chauffage



La signature du nouveau contrat, vendredi 22 mars 2024, au Chambéry Savoie Stadium : Alain Thieffinat, maire de Bassens, Luc Berthoud, maire de La Motte-Servolex, Franck Morat, maire de Cognin, Sylvie Jéhanno, PDG Dalkia France, Thierry Repentin, maire de Chambéry, Jérôme Aguesse, directeur général Dalkia Centre-Est.

et en eau chaude sanitaire plus de vingt-sept mille cinq cents logements ainsi que des équipements publics.

Extension sur le territoire

L'histoire du réseau continue aujourd'hui avec sa valorisation, sa modernisation et son extension ! Le nouveau contrat avec R3C a débuté le 1^{er} septembre 2024 pour une concession de vingt-cinq ans sous le

nom de "Réseau de Chaleur de la Cluse de Chambéry" (R3C). En 2029, quatre-vingt quatorze kilomètres de canalisation desserviront quarante-trois mille sept cents logements. La chaleur sera conçue à plus de 94 % par des énergies renouvelables et locales.

Les avantages ?

Le nouveau contrat promet une réduction des coûts de chauffage pour la

majorité des abonnés. Il se veut compétitif par rapport aux autres énergies comme le gaz, le fioul ou l'électricité. L'augmentation du taux d'énergies renouvelables et de récupération dans la chaleur vendue auprès des abonnés permettra de diminuer la dépendance aux fluctuations des prix des énergies fossiles. C'est un moyen de chauffage économique et écologique.

Les travaux à La Motte-Servolex

Le chantier débute dès cet automne. Plusieurs secteurs seront concernés au dernier trimestre 2024 : avenue Costa de Beauregard, avenue Jean-Marie Michellier, avenue Jean Moulin, rue le Fontanil, rue des Allobroges. R3C s'engage également à informer les riverains des zones concernées ainsi que les automobilistes. Les perturbations seront limitées malgré les fermetures ponctuelles de certaines rues ou des modifications du sens de circulation.

REPÈRES

Qui fait quoi ?

La filiale de Dalkia, "Réseau de Chaleur de la Cluse de Chambéry" (R3C), finance les travaux dans les communes partenaires, s'occupe des améliorations et des nouveaux aménagements. R3C est également l'interlocuteur commercial privilégié des entreprises et des syndicats de copropriétés qui peuvent se raccorder au réseau.

Vous avez dit "décarboner" ?

Décarboner un territoire repose sur un mélange de solutions technologiques déployées par les collectivités (ou leurs délégataires) en remplacement des énergies fossiles (charbon, pétrole et gaz). Quelques exemples : les réseaux urbains de chaleur fonctionnant aux énergies renouvelables et de récupération, l'autoconsommation photovoltaïque collective, la valorisation de la chaleur perdue, l'installation de chaudières bois-énergie et de bornes de recharge pour développer la mobilité électrique... La Motte-Servolex est une commune innovante en ce domaine pour préparer l'avenir et préserver le bien-être de ses habitants.

INFOS

www.chaleur-urbaine-r3c.com

ENTRETIEN

"Une belle avancée pour notre commune qui continue sa transition énergétique"

Rencontre avec le maire Luc Berthoud



"Depuis plusieurs années déjà, nous souhaitons que la ville adhère au réseau de chaleur car c'est un moyen supplémentaire de continuer notre diversification en terme d'utilisation et de valorisation des énergies

renouvelables. Nous nous sommes impliqués bien en amont afin de préparer consciencieusement ce nouveau partenariat avec les communes intéressées. L'extension du réseau de chaleur est majoritairement sur le territoire motterain. Il va arriver par Bissy et peut concerner le siège du Crédit Agricole, le gymnase Pierre de Coubertin, la résidence Sainte-Anne et de nombreux bâtiments du centre-ville. Ce nouvel équipement s'inscrit dans notre démarche du Label Climat-Air-Énergie (ex Cit'ergie). L'objectif est également de rester dans une boucle vertueuse économiquement et écologiquement. L'arrivée du réseau de chaleur est une belle avancée pour La Motte-Servolex en matière de transition énergétique".



Les agents du service espaces verts de la ville assurent l'arrosage des massifs et des jardinières avec des citernes mobiles : l'eau provient des récupérateurs et la pompe est activée par un petit panneau solaire.



Une gestion vertueuse et exemplaire

En 2022, la commune a signé la convention "Eau-climat, on agit !" avec la communauté d'agglomération Grand Chambéry et le Comité Intercommunautaire pour l'Assainissement du Lac du Bourget (Cisalb). La collectivité est conseillée et soutenue par ces deux partenaires dans son usage de l'eau.

En mode récup'

La ville a déjà mis en place des solutions en faveur de la récupération de l'eau de pluie : mur d'eau de 17 m³ en 2013 au hangar bois énergie, cuves enterrées de 200 m³ sous la plaine sportive en 2018, et au printemps 2024 un nouveau mur d'eau d'une capacité de 41 m³ au centre technique dont l'installation a été financée à 70 % par l'agence de l'eau. Sur les toutes nouvelles tribunes de rugby, le récupérateur de 25 m³ est également partagé avec la copropriété voisine pour son jardin collectif. Ces installations permettent d'utiliser l'eau pluviale pour l'arrosage des massifs et des terrains de sport. Des récupérateurs d'eau ont été installés dans les groupes scolaires pour les bacs potagers et les habitants peuvent bénéficier d'une subvention pour l'achat de récupérateurs d'eau de pluie.

Les consommations à la loupe

Les soixante et un compteurs d'eau des bâtiments municipaux sont veillés sur un logiciel de suivi des consommations d'eau potable. Ce système permet de détecter les fuites éventuelles et de repérer des consommations excessives. Parallèlement, la ville a fait installer des systèmes hydro-économiques sur sept cents points d'eau (douches, robinets, urinoirs...) dans ses structures (gymnases, groupes scolaires, hôtel de ville, bibliothèque...).

La consommation en eau potable des bâtiments et espaces verts communaux représente 1,61 % de la consommation d'eau potable totale de La Motte-Servolex. Ce chiffre va baisser grâce aux actions en cours.

TÉMOIGNAGE

"J'étais contrôleur de gestion dans une entreprise à Marseille et lors d'un passage chez ma famille en Savoie, j'ai été sensibilisé par un message du Cisalb sur la sécheresse. J'ai eu un déclic et l'envie de me battre pour préserver notre précieuse ressource en eau potable. J'ai créé ma structure grâce à l'incubateur de Savoie Technolac qui accompagne les créations d'entreprises et ma rencontre avec Luc Berthoud, précurseur dans toutes les démarches environnementales. Je propose des solutions aux collectivités et aux entreprises pour réduire rapidement leur consommation d'eau en installant des systèmes hydro-économiques sur leurs points d'eau. À La Motte-Servolex, j'ai d'abord réalisé un audit de tous les bâtiments municipaux pour repérer les points de puisage et proposer des solutions adaptées aux usages en respectant le confort des utilisateurs. Régulateurs de débit, paramétrage des robinets, brise jets... j'ai équipé sept cents points d'eau potable. J'ai sélectionné un fournisseur de matériel hydro-économe en Charente après des tests de fiabilité et de résistance au calcaire. Je m'occupe également des dossiers de demande de subventions auprès de l'agence de l'eau car ma prestation est subventionnée. J'ai encore d'autres idées et projets pour un cercle vertueux de la préservation de l'eau..."

Anthony Da Cunha,
société Save-Transition écologique



Mercredi 3 juillet : signature de la convention. La ville a réuni les partenaires institutionnels et les acteurs du projet à côté de la cuisine municipale sur le terrain du futur maraîchage communal.

Maraîchage communal : légumes bio et locaux

Dès 2018, dans le cadre de la refonte participative de l'Agenda 21 communal, la municipalité a retenu le souhait de mobiliser les terrains communaux pour l'approvisionnement de la cuisine municipale en fruits et légumes bio. Cet été, la ville a signé une convention de partenariat avec l'ACI (Ateliers et Chantiers d'Insertion) Les Triandines et le CFPPA Reinach pour une durée de cinq ans. Le projet est lancé.

Un partenariat innovant

Ce projet repose sur une collaboration avec deux acteurs locaux. D'un côté, Les Triandines, une structure reconnue pour son engagement dans l'insertion professionnelle par l'agriculture biologique, basée à Cognin, sera en charge de l'exploitation du maraîchage. Elle offre des opportunités de travail et de réinsertion à des personnes en situation de précarité, leur permettant ainsi de retrouver une activité professionnelle. De l'autre côté, le CFPPA Reinach (Centre de Formation professionnelle et de promotion agricoles), assurera la formation des ouvriers en insertion avec un parcours diplômant.

Une initiative pédagogique et pilote sur le territoire

Ces deux partenaires de la collectivité ancrent le projet dans une dimension résolument sociale et locale. "Six ouvriers agricoles travailleront sur l'exploitation sous la direction d'un encadrant technique diplômé. Le partenariat avec le lycée Reinach offre de véritables solutions

de formation et d'insertion durable à ces personnes" explique Anthony Perrin, responsable du service environnement.

Assurer 80 % des besoins en légumes

Avec le terrain de 1,8 hectares, la collectivité prévoit de couvrir, pour l'année scolaire 2025/2026, 50 % des besoins en légumes, permettant ainsi d'assurer la préparation des neuf cent soixante-dix repas proposés par la cuisine municipale. Dès 2027, la part de légumes bio issue du maraîchage communal montera à un maximum de 80 %. En effet, certaines références de légumes ne peuvent être produites localement. Après une étude approfondie du projet, la chambre d'agriculture a notamment confirmé la qualité du terrain, capable de produire dix à douze tonnes de douze variétés de légumes bio. La cuisine municipale sera également aménagée avec une légumerie afin de pouvoir réceptionner et stocker les légumes bruts.

L'équipe de la cuisine doit également revoir en partie ses processus pour le

traitement de la production.

Il conviendra de laver, éplucher, émincer les légumes alors qu'ils arrivent déjà prêts à l'emploi aujourd'hui. Cela change les méthodes de travail.

Construction d'une ferme bioclimatique

Après la signature de la convention, place au chantier ! Le bâtiment de la ferme de 250 m² bénéficiera d'une conception bioclimatique.

Il sera composé d'un hangar, d'ateliers, de chambres de stockage des légumes, de bureaux et de vestiaires. Un récupérateur d'eau pluviale permettra l'arrosage des légumes et le compost du maraîchage pourrait être utilisé comme chauffage en complément d'une pompe à chaleur air/eau. Les matériaux de construction incluront du bois, du polycarbonate pour la polyvalence et la résistance, de la terre crue pour le confort thermique ainsi que la valorisation d'anciennes ganivelles (clôtures en bois). "La ville a également sollicité l'ASDER (Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables) afin de connaître les faisabilités d'organisation d'un chantier participatif pour la transformation des 500 m³ de terres générés par les travaux de terrassement en briques de terre crue, pour bâtir les murs de la ferme" conclut le maire Luc Berthoud.

CONTACT

Service environnement et développement durable
04 79 65 04 76



La Cie "Qui ?" présente "Roméo et Juliette en cachette", vendredi 14 février à 20h.



"Les dits du petit", théâtre d'objets et de doigts dès deux ans, par la Cie "Le blé en herbe", samedi 19 octobre à 10h et à 11h



Musique créole et funk avec le chanteur multi-instrumentiste, enfant des Caraïbes et grand voyageur, David Walters, en concert vendredi 11 avril à 20h.

Spectacle vivant : un partage d'émotions

La saison culturelle 2024/2025 est lancée depuis le 31 août où la Cie l'En-cordée a embarqué le public dans son numéro poétique de cirque aérien. Cette soirée a déjà donné l'ambiance de la nouvelle saison symbolisée par le jeu sur cordes des trois artistes : beauté, rencontres et liens humains.

Au rythme des rencontres

Il existe un point commun entre tous les spectacles proposés par la ville cette rentrée : le lien humain. Outre le fait que sortir pour voir un spectacle permet de se retrouver et de créer des liens, cette thématique est largement présente dans la programmation. Par exemple, avec "Roméo et Juliette en cachette" le 14 février, vous voyagez dans les rencontres amoureuses. Mais, c'est aussi le mélange entre les disciplines qui est fabuleux : la danse contemporaine et le hip-hop lors de la soirée du 21 mars. Avec "La Mer" le 9 mars, musique et théâtre d'objets se mêleront habilement. Et vous découvrirez bien d'autres temps forts au fil de la saison qui vous permettront de partager différentes émotions...

L'art pour tous

"Nous portons une attention particulière à l'accessibilité des spectacles, pour que chacun passe un moment qui lui fasse du bien" explique Alice Desbenoit, responsable spectacle vivant & programmation culturelle.

En ce sens, la saison culturelle propose aussi des spectacles destinés au très jeune public, dès deux ans, pour une première découverte.

La ville confirme sa politique d'ouverture à l'art avec des représentations réservées aux groupes scolaires, des moments familiaux pour tous les âges et des disciplines variées comme le théâtre d'objets et le cirque, la danse ou encore une balade musicale.

À vous de choisir !

Nouveauté !

Cette année, la ville vous propose une formule abonnement regroupant trois spectacles au choix et vous permettant ainsi d'avoir un tarif attractif. Parallèlement, quand vous réservez votre place de spectacle en ligne ou à l'accueil de l'hôtel de ville, vous choisissez également votre siège dans la salle de spectacle Saint-Jean. C'est un petit plus pour votre confort.

Infos spectacles

La plaquette de la saison culturelle 2024/2025 est disponible dans les lieux suivants : accueil de l'hôtel de ville, bibliothèque des deux mondes, maison de la musique. Vous pouvez la télécharger sur le site Internet de la ville www.mairie-lamotteservolex.fr [rubrique "votre mairie"/ "les publications municipales"].

N'hésitez pas à nous contacter, nous pouvons également vous l'envoyer par mail ou par courrier.

Service culture 04 79 65 17 78
culture@mairie-lamotteservolex.fr

Tous
pour
la

ENSEMBLE FAIRE AVANCER la COMMUNE



Votez pour votre projet préféré !

Dix-huit projets ont été déposés par les habitants pour cette deuxième édition du budget citoyen. Dès le 1^{er} octobre, vous êtes invités à participer au vote, en choisissant le projet qui vous tient le plus à cœur.

La sélection des projets

Le jury composé d'élus et de techniciens municipaux a sélectionné cet été les projets qui respectent les critères définis par la charte du budget citoyen, à savoir :

- être localisé à La Motte-Servolex et d'intérêt général, avoir une portée collective,
- ne pas permettre au porteur de projet d'en tirer un intérêt personnel ni de générer de conflits d'intérêt ni de conflits de voisinage,
- porter uniquement sur des dépenses d'investissement,
- être réalisable des les dix-huit mois suivants l'annonce des lauréats.

Une compétence communale

Le projet doit également relever des compétences de la commune et d'une des cinq thématiques suivantes :

- environnement / développement durable
- lien social / intergénérationnel / handicap
- culture / patrimoine
- sport
- jeunesse

S'investir pour l'avenir de la commune

Que ce soit en proposant un projet ou en votant, vous devenez acteur de la

vie locale, votre participation est importante dans ce cadre qui fait la part belle au sens du collectif et du vivre ensemble. Le vote est ouvert à partir de dix ans.

Cinq projets seront retenus et mis en œuvre grâce à un budget dédié de cent mille euros.

→ Les étapes

- **juillet / septembre : tous les projets ont été analysés dans le respect de la charte de faisabilité.**
- **octobre / novembre : vous votez !**
- **Janvier 2025 : proclamation des résultats lors de la soirée des vœux du maire.**
- **2025/2026 : ensemble, nous réalisons vos projets.**

Budget citoyen 2023

Les réalisations sont terminées

- Trois jeux inclusifs dans des aires existantes.
- Deux espaces pour la pétanque nettoyés et réaménagés par les agents des services techniques de la ville.
- La tyrolienne de trente et un mètres chemin du pont Sabatier.
- Neuf bornes antimoustiques installées au parc Henry Dunant, vers l'école Le Picolet et la crèche municipale.
- Des parcours d'orientation (cartes et bornes) pour découvrir le patrimoine et la biodiversité en centre-ville.

CONTACT

04 79 65 17 75 / budgetcitoyen@mairie-lamotteservolex.fr / budgetcitoyen.mairie-lamotteservolex.fr



Petite enfance :
favoriser la rencontre entre les parents

Cet été, les professionnelles du RPE (Relais Petite Enfance) ont proposé aux familles des "cafés poussettes". Ce sont des rencontres entre parents avec leurs enfants dans l'espace en herbe aménagé aux abords du CCAS. Des animations différentes ont été proposées comme l'accueil d'une mini ferme, des jeux d'eau, de la peinture... Cette démarche est basée sur l'importance de la rencontre et du partage avec une attention toute particulière destinée aux tout-petits. Les liens sont simples et authentiques. Les personnes âgées, bénéficiaires de l'accueil de jour Parenthèses, ont également participé.



Semaine "courant d'air"

Chaque année début juillet, l'école de musique municipale située à la maison de la musique Vladimir Cosma ouvre ses portes pour une semaine de découverte des instruments et des pratiques enseignées : concerts, chants, écoute et essais d'instruments... Une belle occasion de rencontrer les élèves et toute l'équipe de la structure !



Rencontres estivales au milieu des livres

En juillet et août, à la bibliothèque des deux mondes, vous pouviez jouer à différents jeux de société le mercredi et profiter d'un moment de partage autour des livres le vendredi grâce à des séances de lectures originales.



Rugby :
inauguration des tribunes

À l'occasion des soixante ans du Rugby Club Motterain, les nouvelles tribunes couvertes ont été inaugurées. Baptisée Jean Rassat en hommage à l'ancien adjoint au maire chargé des sports de 1977 à 2001, la structure peut accueillir trois cents spectateurs en places assises.



Chantiers internationaux de jeunes Concordia

Cet été les treize volontaires originaires du Mexique, Vietnam, Ukraine, Hollande, Maroc, Espagne et France ont réalisé différents chantiers, comme la rénovation du cheminement en bois de la zone humide des Janon, la peinture des sanitaires au cimetière du bourg, le désherbage aux abords du groupe scolaire Le Picolet... Les jeunes sont encadrés par des animateurs de l'association Concordia et les services de la ville. Pour la première fois, ils ont effectué tous leurs déplacements en vélos.



Un été au service jeunesse cantonal

Quelles soient sportives, culturelles ou ludiques, les activités proposées par le service jeunesse cantonal ont séduit cent soixante-dix jeunes de 11 à 17 ans sur la période juillet/août. Un séjour a été organisé dans la station des Rousses ainsi que de nombreuses sorties en lien avec des sports d'eau et/ou de montagne. À noter également : un stage photo argentine et la création d'une émission de radio. Les 15/17 ans ont participé à un escape game en montagne ainsi qu'une soirée au local jeunes.

© Philippe Gervasoni photographe

À noter également :

• Art contemporain

L'exposition "Ballroom" propose les dessins, vidéos et installations de l'artiste Nicolas Gaillardon sur le thème de l'évolution de notre monde d'où émergent les objets témoins de nos interactions. Salle d'exposition La Conciergerie, **jusqu'au 9 novembre (fermeture du 27/10 au 03/11), mercredi et vendredi de 16h30 à 19h30, samedi de 15h30 à 18h30.** Info www.conciergerie-art.com

• Don du sang

La collecte est organisée par l'amicale des donneurs de sang, salle Les Pervenches, **les jeudis 3 octobre, 14 novembre et 5 décembre de 15h30 à 19h.** Rendez-vous possible en ligne sur monrdv-dondesang.esf.sante.fr Infos **06 12 82 96 32.**

• Projection film

Vendredi 11 octobre à 15h30, salle de spectacle Saint-Jean, la ville vous propose "**Les trois mousquetaires**" (2023). Tarif unique : 4 €. Info **04 79 65 17 77.**

• Expo patrimoine

Pour ses quarante ans, l'association Connaissance du Canton propose une exposition rétrospective à la bibliothèque des deux mondes **du 5 au 23 novembre.** Infos : www.connaissanceducanton.org

• Bourse aux skis

L'association neige & montagne organise cet événement **du 8 au 10 novembre au gymnase de Leya.** Info www.neige-et-montagne.org

• Marché du Père Noël

Rendez-vous **samedi 23 novembre de 10h à 19h30 et dimanche 24 novembre de 10h à 18h**, en centre-ville pour découvrir les stands des exposants. Info **04 79 65 17 77.**

Retrouvez toutes les informations dans la publication "Infos Motteraines", en ligne www.mairie-lamotteservolex.fr sur Facebook, en téléchargeant l'application mobile de la ville.



Nuit de la création

Spectacles, arts visuels, performances

Déambulez dans les rues du centre-ville à la découverte d'un parcours artistique, à la rencontre d'œuvres ludiques et interactives, sans oublier les spectacles et les concerts !

Programme en ligne www.mairie-lamotteservolex.fr

Samedi 5 octobre de 19h en 23h - Centre-ville, salle d'exposition La Conciergerie. Accès libre - Info service culture 04 79 65 17 78

Exposition

"L'arc-en-ciel des Terrasses"



Cette exposition met en lumière les résidents de l'EHPAD Les Terrasses de Reinach à travers les photographies de Mathilde Parquet, auteure-photographe qui réalise des projets artistiques en lien avec l'âge et la vieillesse.

Jusqu'au 12 octobre

Bibliothèque des deux mondes

Ouverture : mardi 9h/12h, mercredi 9h/18h, jeudi 13h/17h, vendredi 15h/19h, samedi 9h/13h

Infos 04 79 25 60 93

www.lebouquetdesbibliotheques.fr

Théâtre

"Mort d'une montagne"

Comment parler de la montagne, de ses usages et des rapports de force qui la traversent aujourd'hui ?

La cie "Le Chant des Pistes" propose une pièce qui montre la fascination, le danger, les questions sociales et économiques liées à la montagne.

Mercredi 13 novembre à 20h

Salle de spectacle Saint-Jean

Tarifs : normal 21 €, réduit & abonné 15 €, - de 16 ans 11 €

Info service culture 04 79 65 17 78

© Alain-Doucé





Espace biodiversité dans la cour de l'école élémentaire Alphonse de Lamartine.



Un dernier passage de tondeuses avant la rentrée des classes à l'école La Villette – Mercredi 28 août.

Groupes scolaires

Travaux d'été, belle rentrée !

La période estivale est le moment privilégié pour le nettoyage des cours de récréation, la tonte, l'entretien des jeux extérieurs dans toutes les écoles.

Zoom sur l'école élémentaire Alphonse de Lamartine

Un chantier important de sécurité incendie s'est déroulé tout l'été : remplacement des hauts de mur vitré par des

cloisons dans les couloirs, réfection des peintures dans trois salles de classe, le bureau de direction et la salle du personnel enseignant.

Au mois de juillet, des aménagements complémentaires ont été réalisés sur l'espace renaturé dans la cour de cette école : renforcement et sécurisation des clôtures en bois, pose d'un portillon pour l'accès à la noue paysagère, fauche des prairies fleuries, installation d'une clôture basse le long des massifs arbustifs pour limiter la dispersion du paillage. La mare joue déjà son rôle de support de biodiversité avec la présence de têtards et de libellules !

Transformation d'un arbre malade

Sculpture musicale



Le grand cèdre situé sur le haut du parking de la maison de la musique Vladimir Cosma subissait "une descente de cime", c'est à dire une sécheresse de ses branches par le haut qui l'affaiblit peu à peu. Malgré une coupe des hautes branches en 2021, le cèdre n'a pas résisté aux

épisodes de canicule. Au lieu de l'abattre complètement, la ville a décidé de lui donner une seconde vie en laissant trois gros troncs de 3,40 mètres destinés à un projet artistique. Le maire a confié la réalisation de l'œuvre au sculpteur Motterain André Marastoni. Au mois de juin, vous l'avez peut-être observé avec tous ses outils.... Il a su faire revivre l'arbre en sculptant sur ses troncs des instruments de musique, des partitions et des formes musicales, un beau clin d'œil en lien avec le bâtiment municipal tout proche dédié à la musique. Et si vous cherchez un peu, vous pouvez même retrouver quelques notes issues de l'œuvre de Clément Janequin (compositeur français de la Renaissance, considéré comme le premier bruitiste) intitulé "Le Chant des oyseaulx" (avec l'orthographe de l'époque !).

Voirie

Marquage et signalétique



Coup de neuf sur le marquage rue Le Cheminet.

La ville réalise chaque année la reprise des marquages au sol altérés (zones de stationnement, traversées piétonnes...). De plus, une zone 30 km/heure a été matérialisée chemin du Comte Marin avec un nouveau marquage au sol et les panneaux correspondants. À Montarlet, les aménagements ont été réalisés pour un secteur de limitation de la vitesse à 30 km/heure.



La technique de restauration végétale laissera place à une reconquête de la biodiversité en milieu urbain.

Centre-ville

Nant Bruyant : nouvelles berges

Sur un linéaire de cent soixante-dix mètres en amont du pont pour franchir le Nant Bruyant avenue Costa de Beauregard, le mur de soutènement, qui emprisonne le cours d'eau, se fragilise dangereusement sous l'effet des racines de vieux arbres pour la plupart malades. La ville a choisi de repenser complètement ce secteur en lui donnant un nouvel aspect paysager : démontage du mur, re-profilage de la berge en pente douce afin de libérer la rivière, consolidation de la berge par la plantation de tiges de saules composant à terme une saulaie de 650 m², plantations de deux cents arbustes et quelques arbres fruitiers... Le chantier a commencé en septembre avec notamment l'installation de la signalétique de circulation et des travaux forestiers.

L'État octroie à la ville une subvention de 132 843 € (40 % du montant hors taxe prévisionnel des travaux) au titre du "Fonds vert". Le Département de la Savoie apporte une subvention de 30 % (du montant hors taxe des travaux) au titre de l'appel à projet "Espaces Naturels 2024".

Chantiers jeunes

Job d'été pour la collectivité



Les animateurs du service jeunesse cantonal et les services techniques de la ville recensent ensemble les petits travaux qui peuvent être réalisés par des 16/17 ans lors d'un chantier encadré et rémunéré. Au mois de juillet trente-deux jeunes ont travaillé sur des réparations de bacs potager, le nettoyage de l'aire d'accueil du public au col de l'Épine et le désherbage manuel de plusieurs secteurs.

Éviter les inondations

Aménagement et entretien



Suite aux pluies abondantes des mois de mai et juin, l'équipe des services techniques de la ville a procédé au nettoyage des rigoles et des cunettes (petit canal d'évacuation le long d'une chaussée). En effet, leur débordement peut provoquer des inondations.

Une collaboration avec le service des eaux de Grand Chambéry permet de cibler les secteurs à améliorer. En ce sens, la collectivité a également réalisé un puits perdu dans le secteur des chemins du Bon Pas et des Plantées. Cet aménagement simple, composé d'un trou avec des galets au fond et une grille dessus, limite l'arrivée des eaux de pluie sur la route et les champs agricoles.

Éclairage public

Moderne et économe

La ville continue la rénovation de son parc d'éclairage public en technologie LED*. Les secteurs concernés à l'automne se situent plus particulièrement au sein des hameaux : Servolex, Beauvoir, le Tremblay, le Noiray, les Granges, Montarlet, Villard-Marin, Montaugier, Villard-Péron, Ronjoux et le Villard.

Fin 2024, sur 2 339 points lumineux, 1 840 seront équipés en LED, soit près de 80 % du parc total.

Les travaux sont subventionnés par le SDES (Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie).

*LED : Light-Emitting Diode (Diode Électroluminescente).

CONTACT

Services techniques
04 79 65 17 80

Cuisine municipale

Nouvel équipement



| Le maire Luc Berthoud, entouré de l'équipe de la cuisine, vous présente le véhicule.

Neuf agents municipaux travaillent à la cuisine, ils préparent et livrent neuf cent soixante-dix repas par jour : huit cent vingt pour les groupes scolaires de La Motte-Servolex, quatre-vingts à l'EHPAD "Les Terrasses de Reinach" et soixante dix en portage de repas à domicile. Ce service proposé par la ville et géré par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de la commune évolue régulièrement.

Dernièrement, l'équipe de la cuisine municipale a réceptionné un nouveau véhicule électrique pour le portage de repas à domicile. Il est très facile à charger et surtout pratique à conduire sur de petits trajets, environ trente kilomètres par jour, entre la cuisine et les habitants bénéficiaires.

Ce service de portage des repas est en liaison froide tous les matins du lundi au vendredi, les repas sont livrés le vendredi pour le samedi et le dimanche, et la veille lors de jours fériés. Il vient compléter des prestations également proposées par d'autres organismes ou établissements privés.

Infos commerces

Déménagement et installation



L'institut de beauté "Evanes'sens" a déménagé de quelques mètres cet été, de la place du Bourg vers les locaux commerciaux situés en rez-de-chaussée de la nouvelle résidence d'OPAC Savoie baptisée Le Poséidon, rue des Allobroges. Un cabinet d'infirmiers est également installé dans cet espace.



Le salon "Image de soie", spécialisé dans l'accompagnement personnalisé (vêtement, colorimétrie, visage...) initialement basé avenue Costa de Beauregard vient de s'installer place du Bourg (à la place d'Evanes'sens) et propose en nouveauté un espace salon de coiffure.



L'atelier de Cindy, nouveau salon de coiffure et onglerie a ouvert ses portes en mars 2024, au 110 résidence Sainte-Anne.

Chiffres

Rentrée scolaire 2024/2025

- 5 groupes scolaires publics
- 820 enfants scolarisés dans les écoles publiques
- 13 classes de maternelles
- 23 classes élémentaires
- 1 UEMA (Unités d'Enseignement en Maternelle Autisme)
- 24 places en ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire)
- 730 enfants inscrits à un service périscolaire (cantine, garderie...)
- 820 repas servis par jour dans les groupes scolaires
- 4 agents vous accueillent à la direction du service scolaire/périscolaire
- 13 ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles)
- 48 personnes travaillent dans les écoles (animateurs, agents d'entretien...)
- 1 école privée avec 224 enfants

LES MARIAGES À LA MOTTE-SERVOLEX

JUIN 2024

22 / Gaëlle DEMARCHI et Quentin BOISSEAU
29 / Sandrine BERLIOZ et Frédéric BERTHEUIL
Laurine GIRARD-REYDET et Damien DENNI

JUILLET 2024

06 / Charlotte DUCHÊNE et Ludovic RICHARD
Julie CURTO et Sébastien ERDINGER

AOÛT 2024

09 / Sabrina CABRANI et Kévin GUTEKUNST
10 / Julie BONFILS et Fabien GAIDIOZ

LES MARIAGES HORS COMMUNE

JUIN 2024

22 / Elina KALVANE et Guillaume GUERRA

JUILLET 2024

06 / Leslie BEZIAT et Giovanni IARIA
20 / Marina DI LISIO et Justin MAHISTRE

LES NOUVEAUX-NÉS

JUILLET 2024

09 / Alice TORRES
14 / Romy BELLEMIN
20 / Melyna CRISTOFOLI
22 / Clément REIGNIER
23 / Aélia MALOD POUILLON
24 / Eva HAAS-CORTESE
30 / Lyna DRUET

AOÛT 2024

03 / Pierre ROUTIN
05 / Marius BUSSI
15 / Pablo TURKAWSKI DIAZ
21 / Émile DEMARCHI

ILS NOUS ONT QUITTÉS

JUIN 2024

02 / Frantz SCHENK
07 / François BERTHOD
12 / Catherine MORGADINHO née ROSIA
16 / Georgette JALINOUX née POLI
20 / Claudette LEBEURIER née MASSE
28 / Marie-Thérèse LOUVET née CASTELEYN
29 / Pascal NANTOIS

JUILLET 2024

05 / Christian ARDILOUZE
06 / Olga BATISTA née ROCCA
08 / Pierre JUGE
15 / Madeleine PARPILLON née JACQUIN
19 / Anna TEMPLIER née CROSAT
24 / Robert BERGHE

AOÛT 2024

02 / Lucien MICHELLIER
03 / Jacques BURILLIER-GUILLEMOIR
Eric BRUN
04 / Jean-Marc CHEMARIN
Irène PROVENT née CAILLE
06 / Candide FACCHIN née SERGENT
08 / Catherine FAVRE
13 / André ANNEQUIN
19 / Rose-Marie Le GARREC née BERTHOLET
26 / Florent GAGGI
27 / Aimé YVROUD
28 / Yvette CASSAZ
30 / Georges COULET
31 / Marie PÉPIN née THOMAS
Jean-Claude LACOSTE

SEPTEMBRE 2024

01 / Henriette LABORDE
02 / François-Constant CHARRET
04 / Rosette RATEL née SIMON

Les nouvelles du conseil municipal

Séance du 8 juillet 2024

- Avant le début du conseil municipal : présentation du Schéma Directeur Immobilier Énergétique (SDIE) par le cabinet Helexia et présentation du projet de skate park par Luc Bourdin, directeur de l'entreprise Evolving Statepark.
- Appel de fonds dans le cadre du programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique), au sujet de la rénovation énergétique du gymnase Pierre de Coubertin, de la halle des sports Didier Parpillon, et du boulodrome.
- Rénovation énergétique de la halle des sports Didier Parpillon : convention avec le SDES (Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie) pour la délégation des certificats d'économie d'énergie et une demande de subvention.
- Demande de participation financière au SDES pour la rénovation de l'éclairage public.
- Organisation d'une concertation du public mutualisée pour la zone à faibles émissions mobilité (ZFE-m), c'est à dire des territoires dans lesquels la circulation de certains véhicules peut être restreinte afin de réduire la pollution de l'air.
- Demande de subvention à la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour le programme 2024 des travaux à réaliser en forêt communale.
- Demande de subvention au Conseil Départemental pour la réhabilitation des parcelles forestières sinistrées.

Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité.

Le prochain conseil municipal se tiendra mardi 1^{er} octobre à 18h30.

Les séances sont ouvertes au public.

Contact : direction générale / 04 79 65 17 75.

Infos : www.mairie-lamotteservolex.fr

CONTACT

Service état-civil 04 79 65 17 71

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi et vendredi de 8h15 à 11h45 et de 13h30 à 17h.

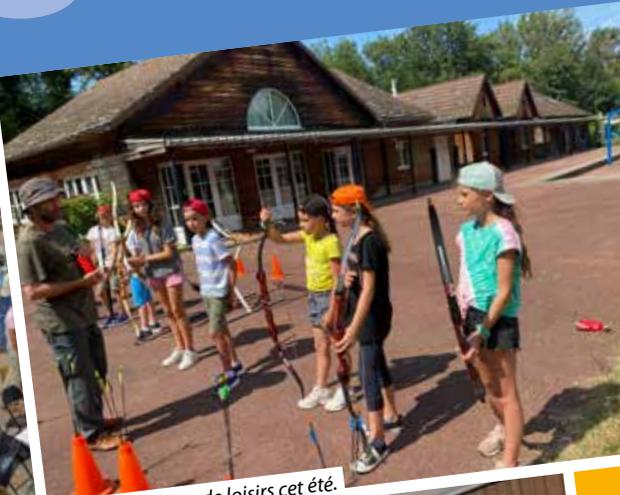
Mardi et jeudi de 8h15 à 11h45 et de 13h30 à 17h30.

Samedi de 8h15 à 11h45.

C'est ma ville en images



Journée des associations - Samedi 7 septembre.



Activité au centre de loisirs cet été.



Visites de pré-rentree dans toutes les écoles publiques de la commune - 29 et 30 août.



Visite des travaux de rénovation énergétique à l'école élémentaire Louis Pergaud - Jeudi 4 juillet.



Séance de musicothérapie à l'EHPAD Les Terrasses de Reinach - Lundi 26 août.



Savoie handball club, équipe féminine U17 championne de France - Vendredi 28 juin.



Festival de folklore - Mercredi 10 juillet.



Une trentaine de groupes pour la Fête de la musique - Vendredi 14 juin.



Jean-Jacques Durand, Antonin Verhamme et Myriam Frinault ont monté "Nuit, Brouillard et Lumière" pour l'anniversaire de la Libération de Chambéry. Vendredi 23 août.